

COMMUNE DE MENDE

**OBJET :**

**Echange sans  
soulte  
Commune de  
Mende / Etat**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance Publique du 06 juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le six du mois de juillet, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evénements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de  
Conseillers  
Municipaux :  
▪ en exercice : 33  
▪ présents à la  
séance : 26  
▪ représentés : 7  
▪ absents : 0

**Etai<sup>ent</sup> présents :** Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Monsieur François ROBIN, Adjoint, Monsieur Alain COMBES, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Christophe LACAS, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Madame Ghali<sup>a</sup> THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Monsieur Philippe POUGET, Monsieur Karim ABED, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Bruno PORTAL, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et  
de l'affichage de  
la convocation :  
**29 juin 2020**

**Par procuration :** Monsieur Jean-François BERENGUEL (Monsieur François ROBIN), Madame Elisabeth MINET-TRENEULE (Madame Marie PAOLI), Madame Aurélie MAILLOLS (Monsieur Laurent SUAU), Adjoint, Madame Catherine THUIN (Madame Régine BOURGADE), Monsieur Aurélien VAN de VOORDE (Madame Betty ZAMPIELLO), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Patricia ROUSSON), Madame Emmanuelle SOULIER (Monsieur Philippe POUGET), Conseillers Municipaux.

Date de  
l'affichage à la  
porte de la Mairie  
du compte-rendu  
de la séance :

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER BRAJON, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Madame Régine BOURGADE expose :

Indiquer si le  
Conseil a décidé  
de se former en  
comité secret :  
Non

La Commune de Mende bénéficiait depuis 2016 d'une convention pour l'installation d'un bassin de rétention des eaux de ruissellement du Causse d'Auge, situé sur la parcelle AK 41 appartenant à l'Etat et gérée par l'ONF.

Courant 2018 et début 2019, en accord avec l'ONF, la Commune de Mende a procédé à l'agrandissement de ce bassin en vue de sa pérennisation.

La Commune de Mende et l'ONF pour l'Etat, avec accord du Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, ont décidé de procéder à l'échange de la parcelle AK 41 contre la parcelle AK 42 propriété de la Commune.

Conformément à l'avis du pôle d'évaluation domaniale de la DDFIP du Gard, l'échange sera réalisé d'un commun accord sans soulte.  
Il convient aujourd'hui de réaliser l'échange prévu sans soulte.

Aussi, il convient :

- **D'APPROUVER L'ECHANGE SANS SOULTE**  
COMMUNE DE MENDE / ETAT des parcelles citées ci-dessus,  
Frais notariés à la charge de la commune de Mende
  
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte d'échange à intervenir en l'office notarial de Mende 7, Allée Paul Doumer.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le - 3 SEP. 2020  
Le Maire,



Pour extrait conforme,  
Mende, le 03 septembre 2020  
Le Maire  
Laurent SUAU

